



DOSSIER

## Éducation : la concertation au cœur des projets scolaires

P. 6

**Finances** : un plan  
d'investissement ambitieux P. 14

**Familles** : moins d'écrans,  
c'est plus marrant P. 16

**Réseau de chaleur** : le projet  
se concrétise P. 18



06

### 03 ÉDITO

### 04 RETOUR EN IMAGES

### 06 DOSSIER

► La concertation au cœur des projets scolaires

### 12 GÉOLOCALISATION

### 14 INFOGRAPHIE

► Finances : zoom sur le budget 2025



14

### 16 VIE LOCALE

► Famille : participez à la quinzaine "Moins d'écrans, c'est plus marrant !"

► Réseau de chaleur : le projet se concrétise



16

### 20 TRIBUNE POLITIQUE

### 21 PORTRAITS

► Le métier à la fois beau et exigeant d'ATSEM



21

### 22 INFOS PRATIQUES

### 23 AGENDA

#### Journal municipal de Valserhône

Directeur de la publication : Régis PETIT

Responsable de la publication : Christophe MAYET

Rédactrice en chef : Emmanuelle VANESSE

Ont participé à ce numéro : Camille DESMARIS, les élus municipaux et les services municipaux

#### Crédits photo :

Ville de Valserhône, Adobe Stock, l'œil de K, Suzie Bonneville, Atelier B

Maquette : Résonance Publique

Mise en page : [www.perluettedesign.com](http://www.perluettedesign.com)

Impression : Nord Imprim  
Imprimé avec des encres à base végétale.  
Papier issu de forêts gérées durablement.

9 000 exemplaires



## Édito

Chères Valserhônaises, chers Valserhônais,

En ces temps incertains tant au niveau national que sur la scène internationale, les communes se doivent de rester un point de repère stable et sécurisant pour leurs habitants. Au niveau de Valserhône, cela se traduit par la qualité du service public offert à chaque Valserhônais, sans exception.

Le budget 2025 de la ville a été voté le 17 février par le Conseil Municipal. Et, à contre-pied du contexte morose ambiant, je tiens à souligner que la commune nouvelle de Valserhône ne s'est jamais aussi bien portée au plan financier et comptable depuis sa création en 2019. En effet, Valserhône démontre sa capacité à investir tout en réduisant son niveau d'endettement, grâce à une gestion rigoureuse appliquée par tous les services municipaux.

Concrètement, en 2025, la commune investira près de 17 millions d'euros dans ses grands projets. Cet investissement se fera en priorité sur l'éducation et l'enfance, avec la création d'une école maternelle et d'un restaurant scolaire à Arlod (sujet évidemment prioritaire suite à l'incendie intervenu le 13 mars dernier au sein de l'école), ainsi que la réhabilitation de l'ancien collège Louis Dumont qui accueillera à terme l'école élémentaire Marius Pinard. Le plan d'investissement de la ville s'engage également en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la transition énergétique, des mobilités ainsi que de la préservation du patrimoine bâti local. Je vous invite à suivre l'actualité de tous nos projets sur le site internet de la commune.

En ce début de printemps, chacun souhaite profiter au mieux des beaux jours qui se rallongent. La municipalité vous y encourage et accompagne les familles et enfants dans le cadre de sa quinzaine innovante "Moins d'écrans, c'est plus marrant". Je vous invite à y participer du 14 au 25 avril et ainsi faire le plein d'activités déconnectées ! Cette 1<sup>ère</sup> édition en faveur de la déconnexion numérique marquera le lancement des animations printanières et estivales. J'ajoute que notre ville accueillera la 6<sup>ème</sup> étape du Critérium du Dauphiné le vendredi 13 juin.

Je vous souhaite un excellent printemps.



**Pas encore abonné(e)  
à notre newsletter  
électronique ?**

Ne manquez pas les actualités de la 3<sup>ème</sup> ville de l'Ain, inscrivez-vous à notre newsletter via le site internet ou par mail : [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

**Régis Petit**

*Maire de Valserhône*

**SUIVEZ-NOUS !**



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## Vœux 2025

► Cérémonie du 31 janvier



## Culture

► Concert du Nouvel An, par le Conservatoire de Valserhône



## Carnaval

► Un évènement haut en couleurs au cœur d'Arlod



## Seniors

► Repas des Journées Bleues, au Lycée Saint-Exupéry

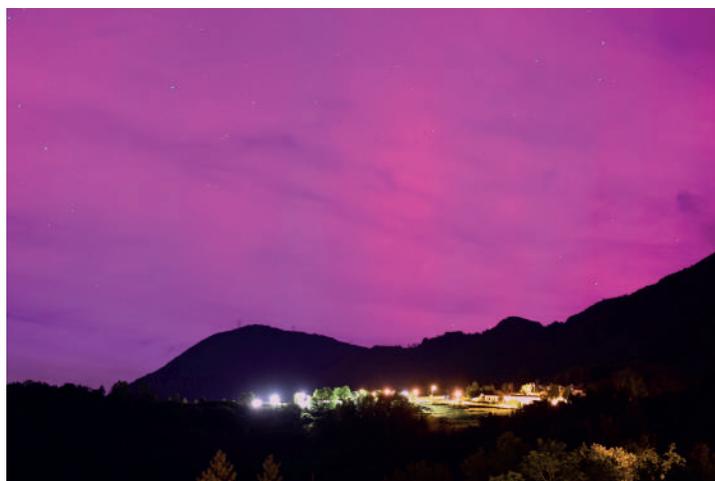


## CLIC-CLAC, À VOS APPAREILS !

Cette rubrique est dédiée à vos captures inédites ! Pour participer, envoyez vos plus belles photos en haute définition ainsi que vos coordonnées à [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

Merci à Madame Claudine BRACHET, membre de l'Atelier Photo de l'association Activals, pour ces deux magnifiques photographies.

L'une met en valeur le bord du Rhône à l'heure bleue et l'autre sublime une aurore boréale au-dessus de la chapelle de Lancrans.





DOSSIER

# LA CONCERTATION AU CŒUR DES PROJETS SCOLAIRES

**Les écoles primaires restent la première des priorités de la municipalité et, pour mener au mieux cet engagement, des objectifs ont été définis et déclinés en actions concrètes.**

## **Contribuer à la réussite des élèves en soutenant les équipes éducatives**

Des Interventions en Milieux Scolaires (IMS) sportives et culturelles très diversifiées (ex : Orchestre À l'École - OAE, soutien au savoir nager, sorties ski, projets autour de la lecture...) sont mises à disposition des enseignants. La collectivité attribue également un(e) ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à chaque classe de maternelle alors que la loi impose seulement un(e) ATSEM par école. Un plan informatique a par ailleurs été défini pour apporter des outils pédagogiques adaptés, en lien avec l'Éducation Nationale. Enfin, la collectivité soutient les projets portés par les écoles en y contribuant très largement, à la fois techniquement et financièrement.

## **Participer à la cohérence éducative des différents temps de l'enfant**

Un **travail partenarial** a été mis en place avec les services de l'éducation nationale et des parents d'élève afin de contribuer à cette

cohérence éducative et d'apporter les améliorations utiles à l'accueil des enfants au niveau des différentes structures. Pour remplir ces objectifs, au niveau institutionnel, a été mis en place un **comité consultatif** depuis décembre 2023 (voir page 7 ci-contre).

## **Améliorer la prise en charge des enfants sur les temps périscolaires**

La collectivité observe, depuis quelques années, un usage important de ses accueils périscolaires et notamment des temps de cantine. Afin de maintenir et d'offrir plus de confort pour les enfants, la collectivité travaille au cas par cas, école par école, à trouver des solutions pour que les enfants s'épanouissent le mieux possible au sein de ses accueils. Ainsi, en 2024, une cantine dédiée aux enfants de la maternelle de Marius Pinard a été aménagée dans l'ancien collège à proximité de l'école afin de leur éviter le trajet jusqu'à la salle Viala et de permettre à l'ensemble des élèves de disposer d'une salle de restauration agréable, avec plus d'espace. De plus, un travail a été mené en lien avec le lycée St Exupéry et la Région Auvergne Rhône Alpes afin de permettre l'accueil des enfants du Grand-Clos au sein de la cantine de ce lycée.

Actuellement, des études sont en cours sur des projets d'isolation, d'agrandissement ou d'aménagement de différents réfectoires et de lieux d'accueils périscolaires au bénéfice des autres écoles de Valserhône.

## **Répondre aux besoins des familles**

En ce début d'année 2025, les services municipaux travaillent notamment sur le changement du Portail Famille afin que celui-ci réponde mieux aux attentes des usagers. Par ailleurs, la Direction Éducation/Enfance sollicite régulièrement l'avis des familles pour améliorer son offre de services.

## **Rénover ou agrandir nos écoles pour les moderniser**

Plusieurs projets d'envergure, sur Arlod et en centre-ville, sont en cours ou vont être lancés dans les prochains mois (voir pages 10 et 11).

*“ La concertation est la clé de voûte de notre démarche éducative municipale, au service en priorité des enfants, des parents et en soutien des équipes éducatives ”*



**Katia DATTERO**  
Adjointe, Actions Éducatives et Restauration Collective

## Le comité consultatif, une instance clé

Réuni 4 fois depuis décembre 2023, ce **comité consultatif en charge des affaires scolaires, péri et extra scolaires** se réunira à nouveau à deux reprises d'ici la fin de l'année scolaire 2024/2025.

Le rôle de cette instance, s'inscrit dans une volonté forte de la commune de Valserhône de développement **d'un partenariat entre l'Éducation Nationale, les directions d'écoles, les parents délégués et la collectivité**, pour une définition partagée des politiques éducatives.

Ce comité est le lieu principal de réflexion concernant les différents sujets relatifs aux écoles et vise à co-construire des projets pour les écoliers de Valserhône.

La municipalité a pour ambition que ce comité contribue concrètement à l'amélioration du service proposé au sein des écoles. Pour ce faire, l'engagement des élues en charge des affaires scolaires et le dévouement des équipes municipales sont pleins et entiers : agents du Service scolaire, ATSEM, animateurs, agents d'entretien, de restauration et tout le personnel de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation sont unis dans cette démarche.

Par ailleurs, sur le terrain, des coordinateurs périscolaires sont répartis entre les groupes scolaires et travaillent en lien direct avec les directions d'école.

### Deux exemples de réalisation concrète



À titre d'exemple, les réflexions du comité consultatif ont conduit à la mise en œuvre de deux **"menus bistrots"** par semaine au sein

des cantines. Ces menus ont été testés pendant une période et les retours se sont avérés positifs. Cela est dû en particulier au fait que ces menus limitent le gaspillage et incitent les enfants à manger plus de légumes. C'est pourquoi le comité a validé la poursuite de cette nouvelle formule.



Le comité consultatif est aussi à l'origine d'un test actuellement en cours à l'école des Montagniers concernant

**l'organisation d'un temps périscolaire de 11h30 à 12h15** ayant pour objectif de permettre aux parents qui travaillent de pouvoir récupérer leurs enfants en fin de matinée et de pouvoir manger avec eux sur le temps de midi.



### Un nouveau portail famille

Le nouveau Portail Famille, plateforme informatique dédiée au scolaire, périscolaire et extrascolaire, sera opérationnel pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Il facilitera les démarches d'inscription aux services de la ville, en étant plus intuitif et en rendant plus aisée la communication avec les familles.

Toutes les informations concernant la mise en place de ce nouveau portail seront communiquées directement auprès des familles.

## Retour sur les activités neige de cet hiver

Ce sont 10 classes de 4 écoles de Valserhône qui ont participé à ces activités, pour la plus grande joie de plus de 220 élèves !

Sous la houlette des ETAPS (Éducatrices Territoriales des Activités Physiques et Sportives) mises à disposition par la municipalité, la découverte du territoire de moyenne montagne s'est faite par l'approche de différentes pratiques sportives.

Les conditions de neige étaient

excellentes : la neige tombée début janvier a permis de pratiquer le ski de fond, de découvrir les activités luge et raquettes, pour terminer par de la randonnée à pied.

Les deux activités de randonnée étaient accompagnées de questionnaires sur la géographie, la faune et la flore. Les enfants ont également pratiqué le biathlon sous forme de jeux et ainsi s'exercer autant à la course, au tir à l'arc qu'à la carabine laser.

Un bon bol d'air et de découvertes pour tous les enfants !



## Le plein d'activités au Centre de Loisirs

À l'occasion de chaque période de vacances, les équipes du Centre de Loisirs redoublent d'imagination pour proposer un programme varié et adapté à chaque tranche d'âge.



### Des vacances d'hiver très actives

La première semaine avait pour thématique l'**exploration des différents courants artistiques**, ce qui s'est matérialisé par la réalisation d'œuvres collectives. Celles-ci ont donné lieu à une exposition ouverte aux familles. En effet, impliquer les parents est primordial afin de créer du lien et de mettre en valeur les réalisations créées par les enfants ainsi que le travail fourni par les équipes d'animateurs.

La seconde semaine a eu lieu une **sensibilisation et mise en situation**

**autour du thème du handicap et des différences**, avec un atelier Handi'cuisine, du Handi'sport... En complément de ces thématiques déclinées par semaine, les enfants ont pu profiter de diverses sorties : cinéma, fête foraine, bowling, trampoline park... Et, grâce à une intervention des ETAPS (Éducatrices Territoriales des Activités Physiques et Sportives), ils ont eu l'occasion de pratiquer plusieurs activités sportives telles que la gymnastique, la lutte et l'escalade.

### Pendant les vacances de printemps embarquez dans un voyage musical



Le Centre de Loisirs sera ouvert du **mardi 22 avril au vendredi 2 mai** (le lundi 21 avril et le jeudi 1<sup>er</sup> mai sont fériés), avec le **"voyage musical"** comme thème principal.

**Les objectifs sont les suivants :**

- ▶ Découvrir différents styles musicaux, leurs origines et leurs histoires ;
- ▶ Éveiller ses sens et son corps au rythme et favoriser la mise en mouvement ;
- ▶ Initier à la pratique de la musique à travers différents instruments.

**Plusieurs temps forts sont proposés :**

- ▶ Mercredi 23 avril : un spectacle musical, à la fois pédagogique et

festif "Show Batterie", pour tous. Cette prestation comporte une découverte de la batterie, des sons, des rythmes et des danses, suivi d'une boum où chacun pourra danser.

- ▶ Vendredi 25 avril de 14h à 16h30 : rencontre inter-familles, avec jeux, ateliers créatifs, de construction, d'énigme, coin lecture... Cette activité s'inscrit dans la quinzaine "Moins d'écrans, c'est plus marrant" organisée par la municipalité (voir pages 16 et 17).
- ▶ Un mini stage "Dans l'eau, même pas peur" encadré par les ETAPS.
- ▶ Des intervenants en danse africaine, capoeira et percussions.

### Et cet été, remontez le temps

Le Centre de Loisirs sera ouvert du **lundi 7 juillet au mardi 26 août** (le lundi 14 juillet et le vendredi 15 août sont fériés). Durant toute cette période estivale, les enfants voyageront chaque semaine dans le temps en passant du Far West aux années 80. Des sorties régulières seront proposées aux enfants, par groupe d'âge : les groupes 3-4 ans et 5-6 ans pourront participer à des sorties, deux mardis en juillet et deux

en août. Quant aux groupes 7-8 ans et 9-11 ans, les sorties sont prévues deux jeudis de juillet et deux jeudis d'août. Des intervenants, des veillées, des grands jeux et des activités à la piscine viendront également ponctuer l'été. Et, comme en 2024, un groupe d'enfants participera à nouveau cette année au Festival du Cri de la Goutte. Enfin, deux événements conviant les familles seront organisés (un sur juillet et un sur août).

### Le Centre de Loisirs, c'est aussi :

- ▶ L'organisation d'un marché de Noël sur site, une expérience à renouveler au vu du succès rencontré par l'édition 2024
- ▶ Un partenariat avec le Festival de la Marmaille
- ▶ Des interventions par une lectrice indépendante
- ▶ Des activités intergénérationnelles avec l'EPHAD St Vincent
- ▶ L'opération Vet'cœur
- ▶ L'implication directe des enfants dans l'aménagement des salles d'activités.

*Bientôt les vacances d'été, anticipez l'inscription de vos enfants*



Le Centre de Loisirs est déjà en train de concocter un programme alléchant. Ne manquez pas les dates d'inscriptions ci-dessous !

- ▶ **Pour les résidents de Valsershône :** du 05 mai au 27 juin
- ▶ **Pour les non-résidents :** du 23 au 27 juin

Annulation au plus tard le **27 juin pour les vacances de juillet 2025** et au plus tard le **25 juillet pour les vacances d'août**.

## Des moyens humains au service de l'éducation

Au total, ce sont plus de 90 agents municipaux qui sont directement et pleinement dédiés au scolaire, périscolaire et extrascolaire, sans compter celles et ceux qui interviennent indirectement ou de manière plus ponctuelle tels les agents des services supports (informatique, ressources humaines...), les services techniques, les services culturels....



*“ Des services disponibles et à l'écoute des familles, tel est notre engagement au quotidien ”*



**Anne-Marie MARTEL-RAMEL**  
Conseillère  
Municipale Déléguée,  
Affaires Scolaires

### Les bienfaits de “l'école dehors”

Ce projet original initié à la rentrée 2023/2024 par le corps enseignant de l'école Pierre Longue, à Lancrans, s'est concrétisé pendant l'année scolaire 2024/2025. Cette approche novatrice de l'enseignement consiste à **sortir de la salle de classe pour enseigner autrement en se rendant régulièrement dans un espace naturel proche**. Faire classe dehors donne la possibilité d'enseigner des concepts (biologie, géologie, écologie...) de manière concrète et immédiate, plutôt que de les limiter aux murs d'une salle de classe.



#### Les bienfaits de cette pratique pour les élèves sont nombreux :

- ▶ Augmentation du bien-être et de la confiance en soi
- ▶ Réduction du stress

- ▶ Stimulation de la concentration et de la créativité
- ▶ Développement de l'autonomie et des capacités motrices
- ▶ Amélioration des habiletés sociales et de coopération
- ▶ Facilité d'apprentissage et d'ancrage dans la mémoire grâce à l'utilisation des différents canaux sensoriels

À l'école Pierre Longue, cette action concerne **3 classes maternelles à fréquence d'1 à 2 fois par semaine**. Le site extérieur utilisé est propriété de la ville et a été aménagé spécialement par les services municipaux afin d'y accueillir les classes enfantines dans des conditions optimales. Des tables et chaises en bois ont ainsi été créés. Le **groupe scolaire de Vouvray** est aussi inscrit dans ce projet d'école dehors.

### Des services à votre écoute

Voici les contacts pour toute question relative au scolaire ou pour toute demande relative aux temps périscolaire et extrascolaire et qui concerne les inscriptions, réservations, annulations, tarifs ou fonctionnement des services.

▶ Via le Portail Famille :  <https://familles.valserhone.fr>

▶ Par mail : [familles@valserhone.fr](mailto:familles@valserhone.fr)

▶ Par téléphone : 04 50 56 60 85



▶ En vous rendant sur place :

**Direction de l'Enfance et de l'Éducation - Service Scolaire**  
9 Rue Joseph Bertola  
01200 Valsérhône

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :  
09h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Vendredi : 13h30 - 17h00  
(fermé le matin)



## La nouvelle école maternelle d'Arlod

Le projet avance à grands pas, en répondant concrètement aux besoins des principaux utilisateurs grâce au travail de concertation engagé par la municipalité.

“ L'importance des investissements engagés dans les bâtiments scolaires démontre notre détermination à offrir un environnement agréable et épanouissant à chaque écolier.”



**Mourad BELLAMMOU**  
Adjoint,  
Patrimoine Bâti

### Réhabilitation de l'école élémentaire

Suite à l'incendie du 13 mars, le projet de réhabilitation du bâtiment existant est en cours de révision afin de prendre en compte les conséquences de ce sinistre. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

**Coût estimatif total de l'investissement :**  
3 millions € TTC



Vues réalisées par Atelier B

Ces nouvelles infrastructures seront attenantes au bâtiment existant. Actuellement le groupe scolaire accueille 3 classes de maternelle. L'évolution des effectifs est prise en compte dans le projet avec **4 classes de maternelle**.

#### Seront également créés :

- ▶ Une salle de motricité
- ▶ Une salle de sieste
- ▶ Une salle des maîtres
- ▶ Une salle des ATSEM
- ▶ Des sanitaires, vestiaires et locaux techniques.

Ce projet inclut également la création d'un restaurant scolaire au sein de ce nouveau bâtiment, afin d'augmenter le confort des enfants en leur offrant la possibilité de se restaurer sur place.

#### Calendrier prévisionnel

- ▶ Démarrage de travaux fin 2025
- ▶ Emménagement début 2027

**Coût estimatif total de l'investissement :**  
3 millions € TTC

### Incendie du groupe scolaire d'Arlod

M. le Maire, au nom du Conseil Municipal, tient à remercier vivement les forces du SDIS, de la Gendarmerie, de la Police Intercommunale ainsi que les équipes techniques de la mairie, pour leur intervention rapide et efficace sur le site le 13 mars.

Ses remerciements chaleureux s'adressent également à l'ensemble

des équipes de l'Éducation Nationale et de la ville qui ont œuvré pour coordonner la gestion de cette situation exceptionnelle et mettre en place rapidement des solutions de délocalisation, en ayant à cœur de prioriser le confort et l'éducation des enfants scolarisés à Arlod.

## La métamorphose de l'ancien collège du centre-ville

**Les pas des jeunes écoliers vont à nouveau résonner dans ce bâtiment emblématique en cœur de ville. Au terme du projet de réhabilitation engagé, il accueillera toutes les classes élémentaires Marius Pinard.**

Depuis fin 2024, l'ancien collège accueille le restaurant scolaire dédié aux maternelles Marius Pinard ainsi que le service scolaire de la municipalité.

À terme, l'école élémentaire comprendra :

- ▶ Une dizaine de classes élémentaires
- ▶ Un restaurant scolaire
- ▶ Deux salles périscolaires, dont une faisant office de bibliothèque et de salle zen
- ▶ Une salle des maîtres
- ▶ Une cour de récréation
- ▶ Des sanitaires, vestiaires et locaux techniques.

Le bâtiment accueillera également les bureaux des services de l'IEEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale).



### Calendrier prévisionnel

- ▶ Le démarrage des travaux va débuter ce **été 2025** avec les **opérations de désamiantage**. Pour les autres réalisations, les études sont actuellement en cours de finalisation. La Maîtrise d'Œuvre sera attribuée

à la rentrée de septembre 2025 pour un **lancement des chantiers prévu début 2027**.

**Coût estimatif total de l'investissement : 4 millions € TTC**

## Zoom sur les autres aménagements

Ceux-ci concernent autant les espaces périscolaires, de restauration, le centre de loisirs que les infrastructures scolaires. Chaque bâtiment fait l'objet d'un **entretien continu** par les services municipaux. Quant aux travaux de plus grande envergure, ils sont programmés dans le cadre d'un **plan pluriannuel** et en privilégiant les périodes de vacances scolaires pour les interventions dans les écoles.

### Déjà réalisés au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 :

- ▶ **Au Centre de loisirs** : rénovation des structures en bois du théâtre de verdure, travaux de peinture au niveau du chalet et des bungalows ainsi que travaux d'étanchéité pour ces derniers.

■ **Coût : 74 400 € TTC**

- ▶ **Au groupe scolaire des Montagniers** : finalisation des travaux côté élémentaire avec reprise du préau existant et finition des peintures dans les salles de classe. Côté maternelle, une 1<sup>ère</sup> phase est terminée avec les travaux d'aménagement de la salle dédiée au périscolaire et de la salle des enseignants suite à l'échange effectué entre ces deux espaces, pour plus de confort pour les enfants.

■ **Coût : 60 000 € TTC**

- ▶ **Une campagne de renforcement de la sécurisation des accès aux écoles**, via notamment l'installation de portails automatisés et d'équipements audio-visuels de sécurité, est en cours au sein de plusieurs groupes scolaires.



## 1 Réaménagement de l'entrée ouest de la ville en faveur des mobilités douces



Les travaux seront réalisés dans le secteur de l'entrée ouest de la commune, le long notamment de l'**avenue Maréchal Leclerc**. Outre la remise en état de la voirie, ils permettront la **création de voies vertes** en parallèle des grandes avenues des hauts de la ville. L'intégralité de ces dernières a vocation à devenir des voiries apaisées et sécurisées.

Ces aménagements permettront de connecter, en toute sécurité pour les piétons et les cyclistes, le secteur densément peuplé de Musinens avec les secteurs d'activités ou de services des Sapeurs-Pompiers, de la Gendarmerie, du centre de santé, de la clinique et du futur Village des Marques.

## Le lycée Saint Exupéry lance sa rénovation

2 Cette restructuration modifiera l'organisation de l'établissement et rationalisera son fonctionnement. Deux bâtiments seront entièrement rénovés et restructurés : le bâtiment A qui se trouve à l'entrée et l'ensemble du bâtiment B (bâtiment des classes d'enseignement) ; une partie du bâtiment C (scientifique) sera également rénové.



Les travaux ont débuté en janvier 2025 et se termineront en juillet 2028. L'activité fonctionnera en continu durant le temps des travaux, avec une réorganisation des services à chaque phase de travaux.

**I Budget total : 24 M€**

## 3 Des arbres fruitiers plantés au château de Musinens

En février, les élèves de l'école du Grand Clos ont planté, avec l'aide des agents municipaux, plusieurs arbres fruitiers au sein de ce site historique. Les pommiers de variétés anciennes ont été achetés par l'**association "Renaissance du Château de Musinens"**. Chaque arbre a été parrainé par une classe, dans un esprit de sensibilisation à la biodiversité et de transmission entre générations.



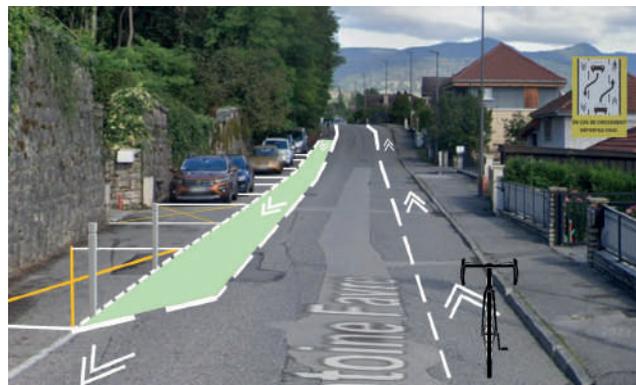
## 4 Des aménagements sécurisés pour les cyclistes depuis la gare jusqu'à Musinens

L'itinéraire de 1,8km, présenté aux riverains à l'occasion d'une réunion d'information mi-février, empruntera la rue Favre Perreard, le chemin de Beauséjour, la rue Antoine Favre, l'avenue du Stade et la rue de la Carterie. La mise en place de chaussée à voie centrale banalisée ("chaussidou") permettra une **circulation apaisée et plus sûre pour les cycles**.

Les travaux en cours se termineront avec des opérations

de marquage ce printemps, pour une **mise en service prévisionnelle d'ici l'été 2025**.

**I Coût : 120.000 € TTC**



## 5 Cœur de village de Lancrans : la 2<sup>de</sup> tranche des travaux est lancée !

Après une 1<sup>ère</sup> tranche réalisée en 2019/2020 et l'enfouissement des réseaux finalisé début 2025, le réaménagement de la voirie se poursuit dans le centre de Lancrans, le long de la Grande rue et de la rue de la Chapelle.

La largeur de voirie est réduite afin de favoriser le ralentissement des véhicules. Cela permet également d'augmenter la largeur des trottoirs pour faciliter les cheminements des piétons.

Une chicane et un plateau surélevé sont également créés pour permettre la traversée en sécurité des piétons, notamment des enfants se rendant à l'école.

L'ensemble du secteur passera en zone 30.

**I Coût : 195 000 € TTC**



## Une signalétique actualisée pour les stades et gymnases

Un ensemble de totems et de panneaux a été posé cet hiver afin de renforcer la visibilité de ces lieux sportifs, notamment auprès des nombreux visiteurs. Le déploiement de la signalétique "Valsérhône, ma ville par nature" se poursuivra en 2025, notamment aux entrées de ville et autres points stratégiques, réaffirmant ainsi l'identité valserhôneoise.



# Finances

## ZOOM SUR LE BUDGET 2025 DE LA VILLE

Dans un contexte inédit au niveau national et international, élaborer un budget pour l'année 2025 et se projeter dans des programmes pluriannuels d'investissement s'est avéré un exercice complexe. C'est pourquoi rigueur et priorisation des dépenses ont été les fils conducteurs de ce budget voté par le Conseil Municipal en séance du 17 février 2025.

### Une bonne santé financière

#### Un désendettement constant depuis 3 ans

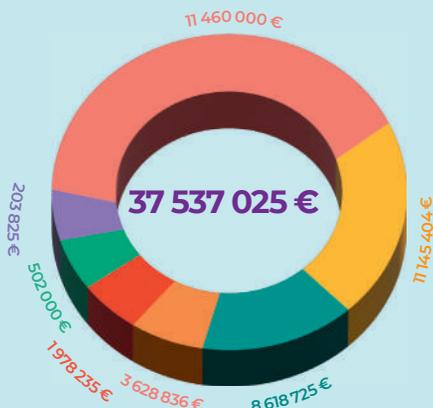
Le désendettement cumulé de la commune nouvelle sur les 3 dernières années s'élève à - 20 837 403 €, résultat d'une gestion rigoureuse.

#### Une capacité de désendettement remarquable

Ce ratio\* se situe au 12 février 2025 à un niveau remarquablement bas de 3,1 années, largement en-dessous du seuil d'alerte de 10 années.

#### Une capacité d'autofinancement brute importante

Cette capacité fin 2024 est largement supérieure à 15 % des produits de gestion (recommandation de la Chambre Régionale des Comptes), atteignant un taux de 21.80% pour un montant de 6 050 K€.



### Recettes de fonctionnement

#### 11 460 000 €

Recettes fiscales liées aux taxes habitation, foncières bâties, foncières non bâties, à la taxe communale sur les droits de mutation ainsi qu'aux taxes sur pylônes et consommation finale d'électricité

#### 11 145 404 €

Résultat de fonctionnement reporté

#### 8 618 725 €

Dotations et participations, notamment via l'État français, la CFG (Compensation financière genevoise), la Caisse d'allocations familiales

#### 3 628 836 €

Fiscalité des entreprises de Valserhône reversée par Terre Valserhône L'Interco

#### 1 978 235 €

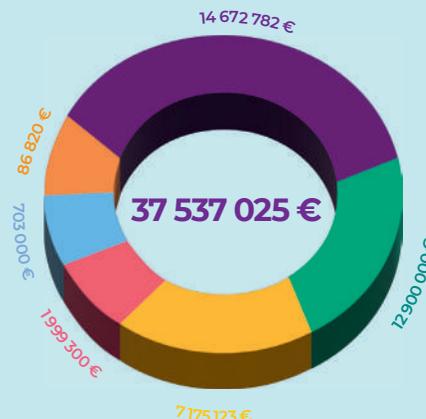
Recettes liées aux services réalisés par la municipalité : restauration scolaire et accueil périscolaire, occupation du domaine public, droits de forage, refacturations diverses

#### 502 000 €

Produits de location de biens de la commune

#### 203 825 €

Divers



### Dépenses de fonctionnement

#### 14 672 782 €

Épargne prévisionnelle pour le financement des dépenses d'investissements 2025

#### 12 900 000 €

Frais de personnel et charges assimilées

#### 7 175 123 €

Charges à caractère général, dont énergie, assurance, maintenances, entretiens (bâtiments, voiries, espaces publics, parc de véhicules), contrats de prestations de service, fournitures, location, fonctionnement des différents services de la municipalité hors masse salariale...

#### 1 999 300 €

Autres charges de gestion courante, dont les subventions aux associations (625 K€), les participations pour le Centre Communal d'Action Sociale (360 K€), pour le cinéma (190 K€) et pour le centre aquatique (250 K€)

#### 703 000 €

Charges financières, dont les intérêts de la dette

#### 86 820 €

Charges exceptionnelles et dotations aux provisions

\* Ratio qui permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre l'intégralité de son épargne brute

# Un plan d'investissement pluriannuel en faveur de l'éducation et de l'amélioration du cadre de vie

Depuis 2021, l'épargne brute de la ville, associée aux produits de cessions et subventions, a permis d'investir près de 50 millions, sans avoir recours à l'emprunt. Et, sur les prochaines années, la capacité d'investissement demeure importante, permettant ainsi de concrétiser plusieurs projets ambitieux. **Les principaux programmes votés par le Conseil Municipal sont les suivants :**

**16 216 000 €**  
Dépenses investissement travaux 2025

*“ Je tiens à remercier tous les élus et agents municipaux qui œuvrent au quotidien à la réalisation des projets ambitieux portés par notre ville.”*



**Isabelle DE OLIVEIRA**  
Adjointe, Finances, Ressources Humaines et Administration Générale

**Boucle Sport et Santé**  
**3 400 000 €**  
De 2024 à 2029

Création de parcs, jardins, aires de jeux, installations sportives, terrains multisports, agrès workout, mobilier d'assises, tables de pique-nique etc. le long d'un cheminement de Musinens jusqu'aux berges du Rhône.

**École maternelle d'Arlod**  
**3 000 000 €**  
De 2024 à 2029

Construction d'une école maternelle comprenant, entre autres, notamment 4 salles de classe et un restaurant scolaire (plus de détails en page 10).

**Berges du Rhône**  
**3 400 000 €**  
De 2024 à 2027

Aménagement des berges afin de relier le tronçon existant en centre-ville jusqu'à l'église d'Arlod, en longeant la nouvelle Plaine des Sports, en proposant des lieux de détente, récréatifs et sportifs.

**Ancien collège L. Dumont**  
**4 000 000 €**  
De 2024 à 2027

Réhabilitation de ce bâtiment emblématique et transformation en un nouveau pôle éducatif afin d'accueillir notamment l'école élémentaire Marius Pinard.

**École élémentaire d'Arlod**  
**3 000 000 €**  
De 2024 à 2029

Réhabilitation de l'école élémentaire d'Arlod.

**Salle de visite**  
**600 000 €**  
En 2025

Cette rénovation constitue la 1<sup>ère</sup> phase du projet de métamorphose de ce bâtiment historique en un lieu dédié à la culture et à l'événementiel.

**Mobilités douces**  
**900 000 €**  
De 2024 à 2027

Un projet cyclable pour une mobilité décarbonnée avec le développement d'infrastructures cyclables adaptées et sécurisées pour faciliter les déplacements en mode doux.

## Dépenses de fonctionnement et d'investissement, quelle différence ?

Les dépenses de fonctionnement sont le plus souvent des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine.

À contrario, les dépenses d'investissement procurent un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître.

## Une fiscalité stable avec des taux d'imposition inchangés



Taxe d'habitation : **17,94 %**  
Taxes foncières propriétés bâties : **32,17%**  
Taxes foncières propriétés non bâties : **44,68%**

# MOINS D'ÉCRANS, C'EST PLUS MARRANT

Une quinzaine originale qui vous invite à vous déconnecter ! Rencontrez avec Andy Cavazza pour découvrir cette nouvelle initiative municipale organisée en collaboration avec de nombreux partenaires.

*“ Pendant 15 jours, jouons le jeu de diminuer nos temps d'écrans.”*



**Andy CAVAZZA**  
Adjoint, Coopération Territoriale, Dynamiques Citoyennes et Jeunesse

**“Moins d'écrans, c'est plus marrant”, c'est quoi concrètement ?**

Il s'agit d'une offre d'activités alternatives aux pratiques numériques non essentielles, organisée du **14 au 25 avril**, à destination des familles ayant des enfants de **0 à 14 ans**. Durant 2 semaines, le programme encourage des activités débranchées permettant de **mieux se reconnecter ensemble**.

**Comment est né ce projet ?**

Sur le second semestre 2024, un groupe de travail composé de membres de la communauté éducative, de professionnels de santé et des acteurs institutionnels et associatifs locaux s'est aperçu des nombreuses difficultés relatives à la surexposition aux écrans.

Tous ces partenaires ont souligné le fait que les problématiques liées aux écrans concernaient un large auditoire : les parents et leurs enfants, dès leur naissance jusqu'à leur entrée dans la vie active, les acteurs travaillant auprès d'enfants et d'adolescents, ainsi que les travailleurs sociaux et les professionnels de santé du territoire, les actifs (employeurs, agents du



service public, professions libérales, entrepreneurs, ...) et les seniors. Les impacts déplorés par les professionnels de santé et par la communauté éducative ont été nombreux : des problèmes de santé, des troubles ou défaillances de l'attention ou du comportement, des difficultés scolaires, des situations de violences et de harcèlement, etc. Ces constats ont révélé des défis à relever de manière urgente et coordonnée, tels que l'importance de rendre plus réceptifs les parents en désarroi face aux écrans, la nécessité de communiquer sur les possibilités de nombreuses activités sans écran sur le territoire et l'urgence d'informer tous les publics, enfants comme adultes.

Compte tenu de ce contexte, les acteurs ayant participé à ces échanges ont proposé de se mobiliser pour passer à l'action. La commune de Valserhône, à travers sa Direction Générale Adjointe en charge des coopérations territoriales, a inscrit dans sa feuille de route 2024-2026 un plan de lutte contre la surexposition aux écrans dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF de l'Ain et Terre Valserhône l'Interco.

**Les écrans font partie de nos vies, c'est compliqué de s'en passer !**

Tout à fait ! C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne pas proposer une quinzaine SANS écrans, mais une période avec MOINS d'écrans. Notre intention n'est pas de lutter contre les écrans, mais d'agir pour un usage raisonnable et raisonné des écrans dits de loisirs.

Nous avons souhaité insister sur l'aspect ludique des activités de lecture, de jeux, d'ateliers créatifs, de temps de réflexion et d'animations culturelles.

## Découvrez le programme !

Participez aux deux événements phares de cette quinzaine :

### Théâtre interactif “À CRAN ET ACCRO”

Compagnie Théâtr N'Co  
Jeudi 17 avril, de 17h45 à 19h30  
Collège Saint Exupéry

### Conférence “Enfants et écrans : comment gérer au quotidien”

Animée par l'association Co-Naitre et Grandir  
Lundi 14 avril à 20h  
Centre Jean Marinnet  
Infos auprès de la CPTS : 06 75 20 33 67

Le programme complet est disponible dans toutes les infrastructures municipales (mairies, centre Jean Marinnet, médiathèques...).

Vous pouvez également le retrouver sur notre site internet, dans la rubrique Actualités.





## Un logo créé par les collégiens



Ce logo symbolise la rencontre et la déconnexion, l'ensemble du visuel forme un smiley.

Ce logo a été entièrement conçu par le club "com graph" du collège Saint Exupéry. Ce club, animé par Mme Laurent, professeur documentaliste, aidée de M. Erdogan, professeur d'anglais, se réunit tous les lundis avec des élèves volontaires du collège,

durant la pause méridienne.

Le club a accepté de prendre en charge la conception du logo de l'évènement "Moins d'écrans, c'est plus marrant". Pour faire aboutir ce projet, un premier échange a eu lieu avec les services communaux, afin que le club s'approprié le contexte et comprenne bien la demande. Les collégiens ont ensuite travaillé, à partir d'images d'internet, afin d'aboutir à plusieurs propositions.

Une fois la sélection effectuée, le logo a été retravaillé par les élèves avec leurs propres silhouettes. Défi supplémentaire, ils ont dû intégrer les contraintes techniques de réalisation d'un pochoir, car ce logo sera non seulement imprimé sur

divers supports, mais aussi peint sur le goudron de divers sites de la ville à l'aide d'un pochoir. Grâce à cette démarche, les élèves ont pu choisir un logo qui leur parle, avec leur propre perception des choses.

Nous espérons que ce logo vous plaira et sera parlant pour tous !

### Ouvrez l'œil !

Ce logo se trouve un peu partout dans la ville, sous la forme d'un marquage au sol. **Un petit jeu : essayez de les retrouver !** Rendez-vous à l'Hôtel de ville pour préciser les lieux où vous les avez découverts. Une petite surprise vous sera remise.

## Un grand merci à tous les partenaires mobilisés dans cette quinzaine

- ▶ Les services de la mairie de Valsershône
- ▶ La communauté de communes Terre Valsershône l'Interco
- ▶ L'association CAPSO
- ▶ L'association UDAF 01
- ▶ L'association Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes
- ▶ L'association Arts et BD
- ▶ La librairie Arts Frontières
- ▶ Les Jeux de Loïc
- ▶ L'envie de lire
- ▶ La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Usses-Valse-Rhône
- ▶ La compagnie de théâtre Théart&Co
- ▶ La communauté enseignante de l'éducation nationale des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés
- ▶ Les services de Protection Maternelle Infantile du Département de l'Ain
- ▶ La Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain

Avec le soutien financier de :



# LE PROJET DE NOUVEAU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN SE CONCRÉTISE

**Au service d'une énergie vertueuse et locale, ce réseau innovant va prendre progressivement forme d'ici fin 2026. Il sera alimenté par l'incinération des ordures ménagères issue de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SIVALOR. Une belle initiative en faveur de la transition énergétique !**

## Quatre acteurs partenaires

Le mardi 4 février 2025 a marqué une avancée majeure : Monsieur le Maire Régis PETIT a signé le contrat de construction de la chaufferie de secours, avec Serge RONZON, Président du **SIVALOR**, Éric BERTHET, Directeur de la **SEM LÉA**, et Jérôme AGUESSE, Directeur régional de **Dalkia**. En effet, ce projet est le fruit d'une **coopération entre quatre actionnaires réunis au sein de la SAS Valserhône Chaleur** (Société par Actions Simplifiée).

## Comment cela fonctionne ?

La chaleur émise par l'incinération des déchets sera récupérée pour chauffer de l'eau qui sera distribuée à travers une partie du territoire de la ville de Valserhône, afin d'alimenter des logements sociaux, des copropriétés privées, des industries et des bâtiments publics.

**12 km**  
de réseau

**22 GWh**  
production annuelle énergie équivalent à la consommation de 2 200 foyers

**4567 tonnes**  
de CO<sup>2</sup> évitées / an l'équivalent de 2600 voitures retirées de la circulation

**7,8 MW**  
de puissance pour assurer une efficacité énergétique maximale

**85%**  
d'énergie de récupération en provenance de l'Unité de Valorisation Énergétique



## Calendrier prévisionnel

**Lancement des travaux :** 2<sup>ème</sup> semestre 2025

**Mise en service prévue :** Hiver 2026

## Restez informés de l'avancement des travaux

Le site internet de la ville relayera les informations en temps utile.

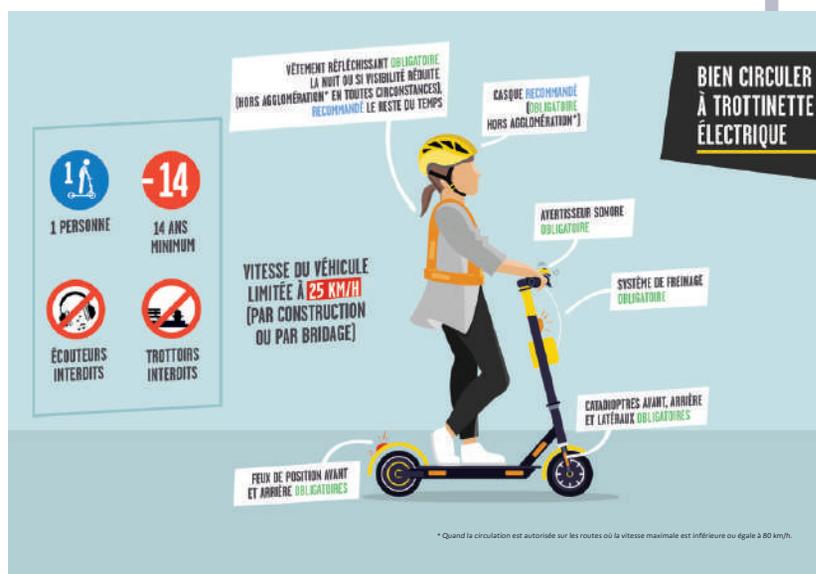


# EN BREF

## Votre sécurité : bien circuler en trottinette électrique

Depuis cet hiver, la ville mène une **campagne de sensibilisation** sur le terrain, au plus près des conducteurs de trottinettes électriques. Des accessoires réfléchissants sont distribués à cette occasion.

En cas de doute sur la réglementation actuelle, n'hésitez pas à poser vos questions directement auprès des ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) de la ville.



## Aide aux ravalements de façades

Vous êtes propriétaire ou syndic de copropriété ? Vous souhaitez réaliser des travaux de ravalement de façades ?

N'hésitez pas à **contacter le service Foncier** pour vérifier l'éligibilité de votre propriété à cette aide mise en place par la commune et pouvant s'élever **jusqu'à 8 000 €**.

**Plus d'infos : 04 50 56 60 79**  
Agents\_Foncier@valserhone.fr

## 6<sup>ème</sup> étape du Critérium du Dauphiné



Cette étape du **vendredi 13 juin** prendra son départ à Valsenhône, l'occasion de fêter le vélo et de voir les meilleurs cyclistes au monde ! Des contraintes (Place Carnot et rues adjacentes) sont à prévoir en termes de stationnement le jeudi 12 et le vendredi 13 juin. Des informations détaillées seront communiquées par la ville.

## Budget participatif 2024

Les travaux du projet lauréat ont démarré !

Le projet de **création d'espaces de convivialité à proximité de l'étang du Nièvre**, désigné lauréat de la 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif, commence à prendre forme.

Les Valsenhônois pourront profiter de ces nouveaux aménagements de détente et également sportifs d'ici la fin de ce printemps 2025.



## Urbanisme : participez à la concertation publique !

Du lundi 7 avril à 9h au vendredi 25 avril à 12h, une concertation publique est prévue dans le cadre de la **modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant plan local de l'Habitat**.

Un dossier papier est mis à la disposition du public à la mairie ainsi qu'au siège de Terre Valsenhône l'Interco. Ce dossier sera accompagné d'un registre permettant aux participants d'émettre des remarques/

observations. Les pièces du dossier sont consultables sur le site internet de Terre Valsenhône l'Interco. Un poste informatique est mis à la disposition du public à la Maison de l'Urbanisme.

Les observations/remarques peuvent également être adressées par écrit à l'adresse postale de Terre Valsenhône l'Interco : 35 rue de la poste 01200 Valsenhône et/ou par courriel à l'adresse mail suivante : **maison.urbanisme@terrevalserhone.fr**

Deux forums de la concertation seront organisés dans la salle Louis Chanel de la mairie :

**Le jeudi 10 avril de 9h à 12h**  
**Le mercredi 23 avril de 14h à 17h**

# Expression des groupes d'élus représentés au Conseil Municipal de la ville de Valsershône

## GROUPE MAJORITAIRE

### Une commune nouvelle qui s'affirme

Le mandat 2020 - 2026 entame sa dernière année. Malgré les nombreuses crises traversées et difficultés rencontrées tout au long de celui-ci (crises sanitaire et de l'énergie, instabilités nationale et internationale...), la commune nouvelle a tenu le choc, s'est épanouie, affirmée, et continue de se métamorphoser. Grâce à son désendettement et à sa forte capacité d'investissement, elle conserve toutes les ambitions affirmées par les trois communes historiques lors de sa création en 2019.

Preuve de sa bonne santé, l'épargne brute de la ville, associée aux produits de cessions et subventions, a permis depuis 2021 d'investir près de 50 millions, sans avoir recours à l'emprunt. La capacité dynamique de désendettement de Valsershône est actuellement bien en-deçà de la moyenne des communes de taille

équivalente, ayant été réduite à 3.1 années.

Certains projets sont clos, dont la construction et mise en service de la Plaine des Sports, site sportif emblématique du nouveau visage de Valsershône, tandis que d'autres programmes d'investissement voient le jour. Le budget 2025, voté le 17 février par le Conseil Municipal, traduit l'engagement de notre liste dans le développement de Valsershône.

Nous citons régulièrement le scolaire avec l'extension de l'école d'Arlod et la réhabilitation de l'ancien collège du centre-ville, mais cela ne constitue qu'une partie des nombreux aménagements qui vont continuer à redessiner la ville d'ici 2030. L'embellissement de l'espace public s'accélère avec les projets d'aménagement des berges du Rhône ainsi que le long de l'axe reliant Musinens au bois des Pesses.

Quant à l'offre culturelle et événementielle, son développement va connaître un coup d'accélérateur, notamment dans le quartier de la gare à proximité directe de la Passerelle des Arts. Conserver ce patrimoine bâti qu'est la Salle de Visite en y proposant, après réhabilitation, une programmation originale, est un pari audacieux que nous avons à cœur de relever, attachés à l'histoire de notre commune.

Nous n'oublions pas le soutien aux associations locales qui contribuent au bien-vivre ensemble à Valsershône : 625 000 euros de subventions votées dans le budget 2025.

Avoir une vision claire, une gestion rigoureuse et une ambition en accord avec le statut de 3ème ville du département de l'Ain, c'est la ligne de conduite que nous avons tenue et que nous poursuivons.

## GROUPE MINORITAIRE

### Budget 2025 : la minorité s'indigne du manque de transparence

Alors que l'adoption du budget constitue un moment crucial pour la vie de notre commune, il est regrettable que les principes d'échange et de transparence aient été mis à mal par la majorité.

Nous n'avons pas caché notre indignation face à l'absence d'explicitation du budget en amont du vote dans certaines commissions. Nous sommes censés débattre d'un budget qui engage l'avenir de notre commune sans avoir eu accès à une présentation détaillée et argumentée en commission. Comment pouvons-nous assurer un vote en toute connaissance de cause ? Cela révèle une réelle problématique de gouvernance et d'éthique politique.

Le budget, pierre angulaire de la gestion municipale, n'est pas un simple exercice comptable. Il détermine

les priorités et les orientations stratégiques de la commune. Il est inacceptable que la majorité ait choisi de présenter les chiffres en s'affranchissant d'un dialogue préalable complet. Un fonctionnement plus collégial et transparent aurait été nécessaire, notamment pour éclairer plusieurs choix budgétaires en matière d'investissement hors projets d'investissement spécifique pluriannuel, ces derniers ayant été clairement présentés.

Face à cette situation, le groupe minoritaire a demandé la mise en place d'une véritable discussion budgétaire préalable au sein des commissions, afin que chaque élu puisse jouer pleinement son rôle de représentant des citoyens. Ce manque de concertation nuit non seulement à la démocratie locale, mais aussi à la confiance des habitants envers leurs élus. Dans ce contexte, le groupe minoritaire s'est abstenu lors du vote

du budget 2025, dans l'espoir que la majorité revoie sa manière de procéder. Gouverner ce n'est pas imposer mais construire ensemble. Il est urgent que les pratiques changent pour un débat budgétaire sincère et constructif dans l'intérêt de tous !

En 2024 notre abstention sur le vote du budget était plutôt bien accueillie par la majorité et comprise comme un certain encouragement sur les investissements annoncés. En 2025 elle a été perçue négativement, assimilée par la majorité à un vote contre. Pourtant ces 2 votes sont similaires d'une année à l'autre ; ils invitent la majorité à dire ce qui doit être fait et faire ce qui est dit ! Lors des 4 précédents exercices, le budget a été voté en avril, cette année en février, gageons que le budget 2026 sera également voté en février, sans précipitation, et avant les élections de mars.

# ATSEM UN MÉTIER BEAU ET EXIGEANT AU CONTACT DES ENFANTS

**Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles sont des agents municipaux qui jouent un rôle clé auprès des enseignants, tout en étant omniprésents auprès des tout jeunes écoliers.**

## Les missions d'une ATSEM

À Valserhône, ces agents de terrain sont considérés comme partie intégrante de l'équipe éducative. Leurs trois principales missions sont les suivantes :

- ▶ **Assistance à l'enseignant(e) :** l'ATSEM est en charge de procurer à l'enfant des éléments de confort, de l'accompagner dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne, d'animer des activités ludiques et d'aider l'enfant lors d'activités d'éveil et d'apprentissage. Cependant, l'agent territorial n'a pas vocation à remplacer l'enseignant : la conduite pédagogique de la classe relève exclusivement de ce dernier.
- ▶ **Encadrement des accueils éducatifs** pendant les temps de garderies et les temps méridiens.
- ▶ **Entretien de la classe**, avec le ménage ainsi que la désinfection du petit matériel.

## Les qualités pour être ATSEM

Les ATSEM sont des **perles rares**. Leurs missions requièrent un large éventail de qualités parmi lesquelles la bienveillance, la patience, le sens pédagogique, la polyvalence, le respect des règles et règlements, la disponibilité et l'écoute. Et cette liste est loin d'être exhaustive !

Dans les  
**8**  
écoles de  
Valserhône :

**29**  
ATSEM

**701**  
ENFANTS  
SCOLARISÉS EN  
MATERNELLE



“

## Paroles d'ATSEM

*Je fais ce métier pour la richesse du contact avec les enfants qui sont "natures", pour les aider à grandir et à s'épanouir. J'aime voir l'évolution de chaque enfant entre le début et la fin de l'année scolaire. C'est un métier très gratifiant.*

Cathy G.

*Ce métier est très valorisant. Nous participons au développement des enfants, principalement en petite section. C'est comme une petite graine que nous voyons grandir et s'épanouir au fil des périodes. Il est difficile de ne pas s'attacher aux enfants car un fort échange s'installe entre nous. Par ailleurs, être en binôme avec l'enseignant nous amène à participer au développement des enfants et à leur apprentissage par des activités manuelles et ludiques. Et, quand les parents nous remercient, c'est le Graal !*

Cathy C.

## CET ÉTÉ, REJOIGNEZ NOUS !

La ville propose plusieurs **postes de saisonniers pour juillet et/ou août**, en particulier des agents de propreté urbaine, des agents espaces verts, des agents d'accueil à la médiathèque ainsi que des animateurs BAFA en centre de loisirs.

Adressez votre candidature à l'adresse mail : **recrutement@valserhone.fr** ou par courrier.

## Vous voyagez cet été ?

### Anticipez le renouvellement de votre pièce d'identité



Les vacances d'été approchent, évitez le stress de dernière minute en pensant à anticiper vos démarches ! Allez dès à présent sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) pour saisir votre pré-demande et connaître les pièces justificatives à apporter en mairie. Ensuite, seconde étape, allez sur le site de la ville [valserhone.fr](https://valserhone.fr) (rubrique Mes démarches) pour prendre votre rendez-vous et retrouvez toutes les informations importantes concernant votre dépôt de dossier.

Veuillez noter qu'un créneau horaire correspond à une seule personne. Pour plusieurs personnes, vous devez impérativement bloquer un créneau par personne.



## Pour pouvoir voter, la 1<sup>ère</sup> étape, c'est de s'inscrire



### Élections municipales et intercommunales de mars 2026

Vous pouvez effectuer cette démarche tout au long de l'année alors n'attendez pas.

Pour ce faire plusieurs possibilités : rendez-vous en ligne sur [service-public.fr](https://service-public.fr) ou sur l'espace citoyen accessible depuis le site de la ville [valserhone.fr](https://valserhone.fr).

Vous avez également la possibilité de venir directement en mairie avec un justificatif de domicile et votre titre d'identité.



## Où trouver le ValsershôneMag ?

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valsershône.

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le service Communication : [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

Retrouvez également le ValsershôneMag dans les différentes infrastructures municipales et chez certains commerçants de la ville, ou en version numérique sur [www.valserhone.fr](https://www.valserhone.fr)

## Mairies déléguées

### Bellegarde-sur-Valserine

34 Rue de la République  
Bellegarde-sur-Valserine  
► **Accueil et État Civil**  
Tél. 04 50 56 60 60  
[etatcivil@valserhone.fr](mailto:etatcivil@valserhone.fr)  
Lundi - Mercredi - Vendredi  
9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Mardi 9h00-11h00 / 13h30-17h30  
Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Samedi 9h30-12h00  
(RDV titres d'identité uniquement)  
► **Solidarité et Social / CCAS**  
Tél. 04 50 56 60 72 - [ccas@valserhone.fr](mailto:ccas@valserhone.fr)  
Lundi - Mercredi :  
9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Mardi : 13h30-17h00 / Jeudi : 9h00-12h00  
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

### Châtillon-en-Michaille

35 Rue de la Poste  
Châtillon-en-Michaille  
Tél. 04 50 59 74 94  
[accueilchatillon@valserhone.fr](mailto:accueilchatillon@valserhone.fr)  
Lundi - Mardi - Mercredi : 8h30-12h00  
Jeudi - Vendredi : 13h30-17h00

### Lancrans

25 Grande Rue - Lancrans  
Tél. 04 50 48 15 88  
[accueilancrans@valserhone.fr](mailto:accueilancrans@valserhone.fr)  
Mercredi : 8h30-12h00

## Numéros utiles

Gendarmerie : **17**  
Pompiers : **18** ou **112**  
SAMU : **15** ou **112**  
Pharmacie de garde : **32 37**

## Services décentralisés

### Service scolaire

9, rue Joseph Bertola  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 60 85 - [familles@valserhone.fr](mailto:familles@valserhone.fr)  
Lundi au Jeudi :  
9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Vendredi : 13h00-17h00

### Services Techniques

Centre Technique Municipal (CTM)  
965 Rue Santos Dumont  
Châtillon-en-Michaille  
Tél. 04 82 53 94 74  
[ctm@valserhone.fr](mailto:ctm@valserhone.fr)  
Lundi au vendredi : 8h00-12h00  
13h30-16h30 (16h00 le vendredi)

### Urbanisme

Maison de l'Urbanisme Intercommunale  
195 Rue Santos Dumont  
Châtillon-en-Michaille  
Tél. 04 50 48 71 68  
[urbanisme@valserhone.fr](mailto:urbanisme@valserhone.fr)

### Sports – Événementiel – Vie associative – Location de salles

Centre Jean Marinot  
Place Jeanne d'Arc  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 05 92  
[cjm@valserhone.fr](mailto:cjm@valserhone.fr)  
[evenementiel@valserhone.fr](mailto:evenementiel@valserhone.fr)

### Police Municipale Intercommunale

4 Rue de la Perte du Rhône  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 60 77  
Accueil du public : Lundi au vendredi  
8h30-12h00 / 13h30-17h00

## Infrastructures culturelles

### Réseau Média'Vals

► **Médiathèque Louis Miraillet**  
Passerelle des Arts, Place Charles de Gaulle, Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 60 89  
[mediatheque@valserhone.fr](mailto:mediatheque@valserhone.fr)  
► **Bibliothèque de Châtillon**  
Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville, Châtillon-en-Michaille  
Tél. 04 50 59 77 34  
[mediatheque.chatillon@valserhone.fr](mailto:mediatheque.chatillon@valserhone.fr)  
► **Bibliothèque de Lancrans**  
2 Route de la Fromagerie, Lancrans  
Tél. 09 72 66 36 70  
[mediatheque.lancrans@valserhone.fr](mailto:mediatheque.lancrans@valserhone.fr)

### Conservatoire à Rayonnement Communal

Passerelle des Arts  
Place Charles de Gaulle  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 60 88  
[crc@valserhone.fr](mailto:crc@valserhone.fr)

### Cinéma municipal Les Variétés

42 Rue de la République  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 48 65 04  
[www.lesvarietes.fr](https://www.lesvarietes.fr)

### Théâtre municipal Jeanne d'Arc

9 Ruelle des Arts  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 48 23 21  
[www.artabesques.fr](https://www.artabesques.fr)

Retrouvez l'Agenda en ligne : [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## AVRIL

**Du samedi 05 au Dimanche 13**  
**GRAND NETTOYAGE CITOYEN**  
 Nettoyage de printemps  
 Plus d'infos sur [valserhone.fr](http://valserhone.fr)

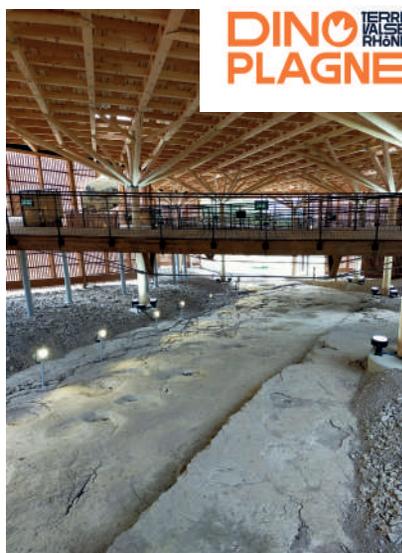


**Du lundi 14 au vendredi 25**  
**MOINS D'ÉCRANS, C'EST PLUS MARRANT**  
 Animations et activités pour déconnecter  
 Plus d'infos en pages 16 et 17



**Vendredi 18**  
**MONTAGNE EN SCÈNE**  
 Cinéma Les Variétés  
 Infos : [www.lesvarietes.fr](http://www.lesvarietes.fr)

**Dès le lundi 21**  
**RÉOUVERTURE AU PUBLIC DE DINOPLAGNE**  
[www.dinoplagne.fr](http://www.dinoplagne.fr)



**DINO PLAGNE**  
 TERRE VALS RHÔNE

## MAI

**Samedi 10**  
**REV PARTY**  
 Déballage des commerçants et animations  
 Par le Rassemblement Économique Valserhônais  
 Rue de la République  
 Infos : page Facebook du REV  
 Contact : [rev.vals01200@gmail.com](mailto:rev.vals01200@gmail.com)

**Vendredi 16 | 19h00**  
**LES VENDREDIS DU CONSERVATOIRE**  
 Passerelle des Arts  
 Entrée libre  
 Infos : 04 50 56 60 88

**Du lundi 19 au dimanche 25**  
**FESTIVAL JEUNE PUBLIC LA MARMAILLE**  
 Spectacles, animations et activités pour petits et grands - Par Ar(t)abesques  
 En partenariat avec le Conservatoire de Valserhône, Média'Vals, le cinéma municipal Les Variétés et l'Oreille en Fête  
 Infos et billetterie : [www.artabesques.fr](http://www.artabesques.fr)



## JUIN

**Vendredi 06 | 19h00**  
**LES VENDREDIS DU CONSERVATOIRE**  
 Le MUSAC fait son show !  
 Concert pop, rock, jazz  
 Salle des fêtes de Lancrans  
 Infos : 04 50 56 60 88



**MÉDIA'VALS**  
 Médiathèques de Valserhône

Dans vos médiathèques, retrouvez de nombreuses animations, tout au long de l'année et pour tous les âges : ateliers créatifs, les Racomptines, ateliers d'écriture, club lecture

[www.mediavals.valserhone.fr](http://www.mediavals.valserhone.fr)



**Vendredi 13**  
**CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ**  
 Départ de la 6<sup>ème</sup> étape



**Du vendredi 20 au dimanche 22**  
**FESTIVAL DES MUSIQUES DU PAYS DE GEX**  
 Gymnase Berthet  
 Infos : page Facebook du Festival



**Samedi 21**  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
 En centre-ville  
 Infos : 04 50 56 05 92



**Samedi 21**  
**PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE**  
 Passerelle des Arts  
 Infos : 04 50 56 60 88



L'Office de Tourisme Terre Valserhône publie également son agenda des événements :

[www.terrevalserhone-tourisme.fr](http://www.terrevalserhone-tourisme.fr)

*Agenda sous réserve de modifications, des conditions climatiques et du protocole sanitaire en vigueur.*



# FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin 2025

Plusieurs espaces musicaux en  
cœur de ville !

Buvette et petite restauration sur place

Direction des Affaires Culturelles,  
de la Vie Associative et Sportive  
Service Événementiel  
evenementiel@valserhone.fr  
04 50 56 05 92

Suivez-nous !



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

  
Du 20 au  
22 juin :  
Festival des  
Musiques du  
Pays de Gex  
Centre sportif  
Marcel Berthet